



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le : 06/10/20  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 septembre 2020**  
**D - 2020/219**

***Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,  
*Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43*

**Excusés :**

Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE

**Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er juillet 2019 et le 31 décembre 2019. Information.**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le 31 décembre 2019 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2019-42 du 7 mars 2019.

<b>Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux</b>		
<b>OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer. Convention précaire et révocable au profit de l'association Bibliotheca.	12/07/2019	Emprise : 207 m <sup>2</sup> de superficie développée Objet : usage de bureaux et d'espaces de travail à destination d'artistes Fluides : forfait de 1 500 euros par an Redevance : gratuite compte tenu de l'impact du projet culturel sur l'animation du quartier Durée : du 1 <sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer. Convention précaire et révocable au profit de l'association Agence Créative.	14/07/2019	Emprise : 187.12 m <sup>2</sup> de superficie développée Objet : usage de bureaux et d'espaces de travail à destination d'artistes Fluides : forfait de 1 500 euros par an Redevance : gratuite compte tenu de l'impact du projet culturel sur l'animation du quartier Durée : du 1 <sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer. Convention précaire et révocable au profit de l'association MC2A.	14/07/2019	Emprise : 744 m <sup>2</sup> de superficie développée Objet : usage de bureaux et d'espaces de travail à destination d'artistes Fluides : forfait de 1 500 euros par an Redevance : gratuite compte tenu de l'impact du projet culturel sur l'animation du quartier Durée : du 1 <sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés au 39 rue Jean Renaud Dandicolle, convention précaire et révocable au profit de l'association FRIIX CLUB.	01/08/2019	Objet : bureaux et activités artistiques Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : gratuite

		Durée : 4.5 mois à compter du mois d'août 2019 jusqu'à mi-décembre 2019
Locaux situés 40 rue de Sablonat. Convention précaire et révoicable au profit de l'association culturelle « Comité des fêtes et de bienfaisance du quartier de Nansouty ».	07/08/2019	Emprise : 72 m <sup>2</sup> Objet : bureau associatif Fluides : forfait de 84 euros par an Redevance : 144 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 soit jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 62 rue Fieffé, convention précaire et révoicable au profit de l'association Promo femmes Saint Michel.	20/08/2019	Emprise : 201 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, salles de réunion et de formation Fluides : à la charge de l'occupant, forfait de 904,50 euros par an Redevance : à titre gratuit en raison de l'intérêt que représente la mission menée par l'association Durée : du 21 août 2019 au 31 juillet 2020
Locaux situés 40 rue du Sablonat. Convention précaire et révoicable au profit de l'association culturelle « Vivre avec ».	20/08/2019	Emprise : 72 m <sup>2</sup> Objet : bureau associatif Fluides : forfait de 84 euros par an Redevance : 144 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 soit jusqu'au 31 décembre 2021
Locaux situés 15 rue du Professeur Demons. Convention de mise à disposition au profit de l'association Pétronille.	03/09/2019	Emprise : 53 m <sup>2</sup> Objet : bureaux associatifs Fluides : forfait de 530 euros par an Redevance : 1 908 euros par an Durée : à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition du local situé dans l'enceinte du bâtiment K3, 10 quai de Brazza au profit de l'association des Scouts et Guides Marins de Bordeaux.	09/09/2019	Emprise : une alvéole située dans le hangar dénommé Pargade d'une superficie de 468 m <sup>2</sup> dont 82 m <sup>2</sup> de bureaux Objet : entreposage de bateaux Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 3 000 euros par an Durée : 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> février 2019 soit jusqu'au 31 janvier 2020
Locaux situés 4 rue Laporte. Convention précaire et révoicable au profit de la Conférence Saint-Vincent de Paul.	10/09/2019	Emprise : 210 m <sup>2</sup> Objet : usage de bureaux dans le cadre de la distribution de denrées et de vêtements Fluides : forfait de 2 340 euros par an Redevance : 2 160 euros par an Durée : du 1 <sup>er</sup> octobre 2019 au 31 août 2021
Locaux situés 125 cours Alsace Lorraine. Convention précaire et révoicable au profit de Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine (CRIJNA).	17/09/2019	Emprise : 374 m <sup>2</sup> Objet : locaux affectés au fonctionnement du CRIJNA Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : à titre gratuit pour la durée de l'occupation Durée : 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 soit jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés place André Meunier à Bordeaux. Convention précaire et révoicable au profit de l'association « La Cabane à gratter ».	25/09/2019	Emprise : local de 16.04 m <sup>2</sup> , terrasse couverte de 20.51 m <sup>2</sup> et local poubelle de 3.63 m <sup>2</sup> Objet : accueil des usagers

		Fluides : forfait de 112.28€ par an Redevance : 192.48 euros TTC par an Durée : 3 ans à compter du 25 septembre 2019 jusqu'au 24 septembre 2022
Ensemble immobilier situé 220 bd Albert 1 <sup>er</sup> Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire au profit de l'association Esprit de Corps.	01/10/2019	Emprise : 1850 m <sup>2</sup> Objet : pratique professionnelle et amateur de la danse et du spectacle vivant. Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 46 022.40 euros TTC par an Durée : à compter du 23 mai 2019 jusqu'au 19 décembre 2020
Avenant n°2, convention comportant autorisation du domaine public au profit de la SCI Stockage et Services, quai Deschamps.	21/10/2019	Emprise : 658 m <sup>2</sup> de terrain, 260 m <sup>2</sup> de bâti Objet : exploitation d'un restaurant et d'une aire de stationnement pour les véhicules de la clientèle Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 14 212.64 euros TTC par an Durée : prolongation de la durée d'occupation du site jusqu'au 30 septembre 2020
Bail d'habitation au profit de l'Ordre des Dominicains, immeuble situé 17 rue Ravez.	21/10/2019	Emprise : immeuble d'une superficie de 438 m <sup>2</sup> Objet : presbytère de l'église Saint Paul Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 2 334.12 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2017
Locaux situés 10 rue Carpenteyre, Avenant n°3 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Promo-Femmes.	22/10/2019	Emprise : immeuble de 156 m <sup>2</sup> Objet : bureaux associatifs Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 16,92 euros par an Durée : prolongation du 1 <sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 31 juillet 2020
Locaux situés 10 avenue de Bel Air, Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Photo Club.	23/10/2019	Emprise : 33.17 m <sup>2</sup> Objet : bureaux associatifs Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés 10 avenue de Bel Air, Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Phenix Ecoute et Paroles.	28/10/2019	Emprise : 63.38 m <sup>2</sup> Objet : bureaux et accueil Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation du 1 <sup>er</sup> avril 2017 jusqu'au 31 mars 2020
Locaux situés 18 rue du Cloître, Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Amicale Wanted.	31/10/2019	Emprise : 36.75 m <sup>2</sup> Objet : activité de renforcement de lien social entre les individus au moyen de plateformes digitales Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 120 euros par mois Durée : prolongation du 1 <sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'au 31 décembre 2019

Locaux situés 15 rue du Professeur Demons. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association « Regard 9 ».	04/11/2019	Emprise : 111 m <sup>2</sup> dont 30 m <sup>2</sup> de bureau et 81 m <sup>2</sup> d'ateliers Objet : promotion et valorisation de la bande dessinée Fluides : forfait de 1 110 euros par an Redevance : 2 538 euros par an Durée : du 1 <sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019
Avenant n°2 à la convention de mise à disposition au profit de « La Conférence Saint Vincent de Paul » d'un blockhaus situé dans le site 30 avenue Charles de Gaulle.	05/11/2019	Emprise : 150 m <sup>2</sup> Objet : locaux affectés au stockage de mobilier devant être distribué aux personnes démunies Fluides : forfait de 150 euros par an Redevance : 12 000 euros par an Durée : prolongation de la durée d'occupation de 7 mois du 10 mai 2019 au 31 décembre 2019
Locaux situés 40 rue du Sablonat, convention précaire et révocable au profit de l'association culturelle « Culture et bibliothèque pour tous ».	05/11/2019	Emprise : 72 m <sup>2</sup> Objet : bureaux administratifs partagés Fluides : forfait de 336 euros par an Redevance : 576 euros par an Durée : 3 ans du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021
Convention d'attribution d'un local de stockage au profit de la SASP Boxers de Bordeaux.	13/11/2019	Emprise : emplacement grillagé d'une superficie de 8 m <sup>2</sup> Objet : stockage de matériel de l'équipe de hockey sur glace Fluides : sans objet Redevance : 1 020 euros TTC par an Durée : 1 an à compter du 10 août 2019
Convention d'attribution de trois places de parking au profit de la SASP Boxers de Bordeaux.	13/11/2019	Emprise : 3 emplacements Objet : parking sous la patinoire Mériadeck Fluides : sans objet Redevance : 1 095 euros par an Durée : 1 an à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2019
Avenant n°2 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole de la Gironde, immeuble 22 rue des Sablières.	13/11/2019	Emprise : 200 m <sup>2</sup> Objet : locaux dans l'enceinte de l'école des Sablières Fluides : forfait de 1 200 euros par an Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2019
Convention d'occupation temporaire du domaine public de la place Victor Raulin au profit de l'association Les Vivres de l'Art.	18/11/2019	Emprise : 2 731 m <sup>2</sup> Objet : activité artistique et événementielle (exposition d'œuvres ...) Fluides : sans objet Redevance : 3 000 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2019
Locaux situés 120 rue Héron, Avenant n°3 à la convention précaire et révocable au profit de l'association France Bénévolat Bordeaux.	22/11/2019	Emprise : maison et jardin d'une superficie de 204 m <sup>2</sup> , atelier de 37 m <sup>2</sup> Objet : bureaux associatifs Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : gratuite Durée : prolongation du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019

Locaux situés dans l'enceinte du complexe sportif Adolphe Buscaillet. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition au profit du Comité des fêtes et de bienfaisance Bacalan -Blanqui-Claveau.	22/11/2019	Emprise : 25 m <sup>2</sup> Objet : bureau privatif et cuisine partagée Fluides : à la charge de la Ville de Bordeaux Redevance : gratuite Durée : prolongation jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés 96 rue de la Liberté, convention précaire et révocable au profit de l'association « EGEE, Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise ».	27/11/2019	Emprise : 33 m <sup>2</sup> Objet : bureau associatif Fluides : forfait de 330 euros par an Redevance : 396 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019
Locaux situés 96 rue de la Liberté, convention précaire et révocable au profit de l'association « Donneurs de voix ».	28/11/2019	Emprise : local de 41 m <sup>2</sup> , garage de 15 m <sup>2</sup> Objet : enregistrement de livres cassettes pour assurer la diffusion auprès des aveugles et malvoyants Fluides : forfait de 410 euros par an Redevance : 492 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019
Bail commercial entre la Ville de Bordeaux et la SARL MGR, 12 cours du Trente Juillet.	06/12/2019	Emprise : cave d'une superficie de 296 m <sup>2</sup> Objet : café cabaret Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 23 073 euros par an Durée : 3, 6 ou 9 années qui commencent à courir le 1 <sup>er</sup> novembre 2019 pour se terminer le 31 octobre 2028
Avenue de Labarde. Piste d'accélération moto. Convention de mise à disposition au profit de GIE des moto écoles de Labarde.	09/12/2019	Emprise : piste de 800 m de long sur 12 m de large Objet : exploitation de pistes dans le cadre de l'apprentissage à la conduite de véhicules motorisés à deux roues Fluides : sans objet Redevance : 2 592 euros par an Durée : 3 ans à compter de la notification de la convention
Terrain situé boulevard Alfred Daney, convention de mise à disposition au profit de l'association Ecole du Cirque.	17/12/2019	Emprise : terrain nu de 5 650 m <sup>2</sup> , chapiteau, hall de stockage, préfabriqués et places de stationnement Objet : vestiaires, sanitaires, locaux techniques, bureaux affectés au bon fonctionnement de l'école du cirque Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
Locaux situés 127 rue Quintin, convention précaire et révocable au profit de l'association « Bi-Izarrak »	30/12/2019	Emprise : 20 m <sup>2</sup> Objet : bureau associatif Fluides : forfait de 200 euros par an Redevance : 240 euros par an Durée : 4 ans à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2017 jusqu'au 31 octobre 2021

<b>Locations consenties à la Ville de Bordeaux</b>		
<b>OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Locaux situés 176 rue Gabriel Frizeau, convention de location entre Aquitanis et la Ville de Bordeaux	10/12/2019	Emprise : 200,24 m <sup>2</sup> Objet : gymnase des Aubiers affectés aux activités de boxe et gymnastique Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 9 612 euros par an Charges : provision de 86,06 euros par an Durée : 10 ans à compter du 5 novembre 2019
Convention d'occupation précaire et révocable entre l'Etat et la Ville de Bordeaux. Locaux situés rue Jules Ferry.	17/12/2019	Emprise : 1 092 m <sup>2</sup> Objet : structure d'accueil de jeunes enfants appelée multi accueil interministériel de la cité administrative de Bordeaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : gratuite compte tenu de l'accomplissement d'une mission de service public Durée : 3 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Delphine JAMET**